



BMX Accueil Rentrée 2025

BMX Tavaux est une section du Club Cycliste ACDTR
(Avenir Cycliste Damparis Tavaux et Région)

Responsable de la section : **Blandine JUPILLE**

bmxtavaux@yahoo.com

Trésorière de la section : **Pauline BORSOTTI**

paulineborsotti@gmail.com

Secrétaires de la section : **Jean-Claude DAVOUST / François GUERRE**

secretariat.bmxtavaux@orange.fr

Responsable des inscriptions aux courses : **Pauline BORSOTTI**

paulineborsotti@gmail.com

Responsable des locations de vélo : **Jean-Claude LENORMAND**

lenormand_jeanclaude@yahoo.fr

Responsable des entraînements : **Alexandre RICHARD**

alexgtbmx@yahoo.fr

Responsables de l'entretien piste : **Yannick MARLIN / Pierre GUYOT**

levieumarofr@yahoo.fr / pierre.guyot5@gmail.com

Responsable du sponsoring : **Sébastien GOMMERET**

sebastiengommeret@gmail.com

Horaires des Entraînements : (Les groupes sont définis par les entraîneurs selon le niveau des pilotes)

Mardi, Jeudi et Vendredi : 18h00 - 19h30 Groupe 1

Mercredi et Vendredi : 18h00 - 20h00 Groupe 2

Samedi : 14h00 - 15h30 Groupes 4 et 5

15h45 - 17h15 Groupe 3 + Groupes 1 et 2 (facultatif)

Les entraînements n'ont pas lieu durant les vacances scolaires sauf le samedi qui débute les vacances.

Les entraînements ne sont annulés qu'en cas de très mauvais temps.

Règles de bonne conduite pour les Parents :

Stationner sur les emplacements autorisés, **ne pas stationner sur la piste cyclable, même pour un court instant**.

Accompagner son enfant jusqu'à l'entraîneur afin de s'assurer que l'entraînement a bien lieu, et avoir confirmation des horaires.

Arriver 10 minutes avant le début de l'entraînement, être à l'heure en fin de celui-ci, **être joignable**.

Règles de bonne conduite pour les « Pilotes » :

Tenue : pantalon type Jean (pas de Jogging), maillot manches longues, gants longs (pas de gants doigts coupés), casque intégral

Prévoir une gourde d'eau, éventuellement un goûter

Arriver avec un vélo en bon état et les pneus gonflés, prévoir une chambre à air de recharge

Conduite élémentaire : respecter les règles du vivre ensemble, **ne pas faire de vélo sur la route et autour du rond-point**.

Inscriptions aux courses auprès de **Pauline BORSOTTI** par mail : paulineborsotti@gmail.com

Calendrier des compétitions sur le site de la section. La participation aux compétitions est conseillée, non obligatoire.

Le coût des inscriptions aux compétitions est pris en charge par la section BMX selon les modalités définies au règlement intérieur. Le remboursement de l'inscription sera demandé en cas d'absence injustifiée.

Le port du maillot du club est obligatoire lors des compétitions (règlement de la FFC). Le transport sur le lieu de la compétition n'est pas assuré par la section, le covoiturage est encouragé.

Participation aux activités de la Section BMX :

Afin de garder un coût d'adhésion raisonnable et de financer la saison sportive, diverses manifestations sont organisées : Lotos (2 par an), vente de calendriers et organisation d'une course. La recherche de Partenaires est indispensable.

Piste : elle est sous la compétence du Grand Dole. L'entretien courant est pris en charge par les bénévoles de la section, principalement nettoyage, revêtement et modifications de petite ampleur.

Licence 2026 : Pour les nouveaux licenciés, valable du 01/09/2025 au 31/12/2026 (16 mois)

Pour les enfants jusqu'à 16 ans, nés en 2010 et après : **157€** (comprend le maillot du Club)

Pour tous les autres nés en 2009 et avant : **175€ (ACCESS) ou 235€ (OPEN)** (comprend le maillot du Club)

Non-compétiteurs à partir de 17 ans : **157€ (LOISIR)** (comprend le maillot du Club)

Bonne saison 2026, toutes les informations pratiques sont publiées sur le site de la section, consultez le site internet bmx-acdtr.fr régulièrement.